



La Région Sud lance l'une des mesures phares du Plan climat régional « Une Cop d'avance » : la mesure n° 100. Son objectif : permettre à tous les lycéens de visiter au moins une fois un Parc naturel régional ou national.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Il s'agit de permettre à tous les lycéens de la région Sud de mieux connaître les Parcs naturels régionaux, d'en comprendre les problématiques et enjeux en lien avec le développement durable et le climat :

- Découvrir les territoires des Parcs, se reconnecter avec les espaces naturels, aller à la rencontre des personnes qui y vivent et qui les font vivre ;
- Identifier le rôle et les compétences de la Région Sud en matière de développement durable ;
- Comprendre le changement climatique, ses impacts et les évolutions en cours ;
- Appréhender les Parcs comme des espaces d'innovation, d'adaptation, de dynamiques humaines ;
- S'engager et agir face au défi climatique et devenir des citoyens responsables.

DES LYCÉENS 100 % NATURE

“ *Nos lycéens sont les décideurs de demain. Je souhaite que chacun d'entre eux puisse être sensibilisé à la protection de l'environnement.* ”

Renaud Muselier

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

QUELLES ACTIONS PEUVENT ÊTRE MISES EN PLACE ?

Pour atteindre ces objectifs, la Région Sud et les Parcs se mobilisent à travers leurs programmes annuels d'éducation à l'environnement et au territoire. L'idée est de proposer un projet pédagogique à destination des lycéens visant à :

- parcourir et étudier des sites remarquables, rencontrer des acteurs, découvrir les métiers spécifiques à ces territoires ;
- croiser les enjeux locaux et les programmes scolaires : Biodiversité et paysages, Transition énergétique, Risques naturels, Agroécologie, Alimentation et santé, Géologie, Ciel et environnement nocturne... ;
- susciter des approches multidisciplinaires : scientifiques, expérimentales, historiques ou artistiques... ;
- favoriser des méthodes innovantes et participatives.

QUELLES SONT LES MODALITÉS PRATIQUES ?

- Le transport des élèves est pris en charge par les Parcs naturels régionaux, sur un budget financé à 100 % par la Région Sud.
- Toute l'offre éducative des Parcs naturels régionaux peut être consultée sur leurs sites internet. Vous pouvez aussi contacter leurs coordonnateurs pédagogiques (voir liste au dos).

CONTACTS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service des Parcs naturels régionaux et des territoires ruraux

Coordonnateurs : Isabelle Bayonnette et Robert Gentili

Tél. : 04 91 57 53 42

mesure100@mareregionsud.fr

Parc naturel régional des Alpilles

Coordonnateur pédagogique : Romain Blanc

Tél. : 04 90 54 24 10

www.parc-alpilles.fr

Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Coordonnateur pédagogique : Matthieu Morard

Tél. : 04 75 26 79 05

www.baronnies-provencales.fr

Parc naturel régional de Camargue

Coordonnateur pédagogique : Julien Faure

Tél. : 04 90 97 10 40

www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional du Luberon

Coordonnateur pédagogique : Julien Briand

Tél. : 04 90 04 42 00

www.parcduluberon.fr

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Coordonnatrice pédagogique : Sandrine

Pellegrino

Tél. : 04 92 42 08 63

www.pnr-prealpesdazur.fr

Parc naturel régional du Queyras

Coordonnateur pédagogique : Christophe Gerrer

Tél. : 04 92 46 88 20

www.pnr-queyras.fr

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Responsable pôle pédagogique : Jean-Marc Prieur

Tél. : 04 42 72 35 22

www.pnr-saintebaume.fr

Parc naturel régional du Verdon

Coordonnatrice pédagogique : Isabelle Darmuzey

Tél. : 04 92 74 68 00

www.parcduverdon.fr

Projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Coordonnatrice pédagogique : Laurence Veillard

Tél. : 04 90 63 22 74

www.smaemv.fr

mareregionsud.fr



mareregionsud



MaRegionSud



mareregionsud

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

